



République Française - Département de la Moselle

Arrondissement de Metz-Campagne

**COMMUNE DE VIGY**

Nombre de membres élus : 19

Nombre de membres qui se trouvent en fonction : 19

Nombre de membres qui ont assisté à la séance : 16

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU TRENTE AVRIL DEUX MILLE VINGT-SIX**

à 19 heures 30, en Mairie

**Membres présents** : Mesdames et Messieurs Sylvain WEIL, Nathalie RAVAINÉ, Hervé PRITRSKY, Clarisse CHARLET, Annie BRULLOT, Nicolas AUBRY, Anne WINGELINCKX, Baptiste VINCENT, Laetitia HENRY, Daniel GIEREND, Eugénie MERCIER, François PERNET, Aurélie LARUE, Audrey ECKER, Lionel DOMINGUES SOUTO, Loyce CZAPKA.

**Membre absent excusé ayant donné procuration :**

Sabine PARTICELLI ayant donné procuration à Clarisse CHARLET

Léo FAVASULI ayant donné procuration à Sylvain WEIL

**Membres absents sans procuration :** Nicolas RAVAINÉ

Convocation du 24 avril 2026.

Secrétaire de séance : Hervé PRITRSKY

La séance est ouverte à 19h32, sous la présidence de M. Sylvain WEIL, Maire, qui constate que le quorum est atteint.

---

N° 2026/004/009

**OBJET : MOTION CONCERNANT LA RENTREE**

*Rapporteur : Nathalie RAVAINÉ*

*Alors que les effectifs attendus à la rentrée 2026 sont les suivants :*

- 51 élèves pour l'école maternelle
- 99 élèves à l'école élémentaire

*La décision actuelle, de la direction des services départementaux de l'Education nationale de Moselle, de la fermeture d'une classe en élémentaire entraîne de facto 4 cours doubles dans lesquels se répartissent 5 niveaux et des classes de plus de 24 élèves **dont un CP-CE1**.*

*Une fermeture à l'école maternelle entrainerait des classes de plus de 25 élèves.*

*Les directives institutionnelles préconisent un plafonnement à 24 élèves par classe en GS, CP et CE1. Cela risque d'être difficilement tenable en cas de nouvelles inscriptions dans ces niveaux de classe.*

**Le Conseil municipal de la commune de VIGY, réuni le 30 avril 2026, s'oppose à l'unanimité, à la fermeture de classe à l'école élémentaire qui dégrade les conditions de travail des élèves et des enseignants.**

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance du Conseil municipal à 20 h et 22 minutes.

Le secrétaire de séance

*Hervé PRITRSKY*

Le Maire,

Président de séance

*Sylvain WEIL*

Pour extrait conforme,  
Vigy le 30 avril 2026,

Le Maire,  
Sylvain WEIL,



A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'Sylvain WEIL', written over the official seal of the Municipality of Vigy.